**Secrétariat général**

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

**Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l’évolution professionnelle**

**Secteur concours et formation préparation concours**

# ANNEXE N° 5 : DEMANDE D’ORGANISATION D’EPREUVE ORALE D’UN CONCOURS DU MINISTERE DU CULTURE EN VISIOCONFERENCE

UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS RESIDANT

DANS LES COLLECTIVITES D’OUTRE-MER, LES DEPARTEMENTS ET REGIONS D’OUTRE-MER

ET A L’ETRANGER

Formulaire à téléverser dans Cyclades, **au plus tard à la date fixée dans l’arrêté d’ouverture du concours.**

|  |  |
| --- | --- |
| IDENTIFICATION □ Mme □ M. Nom de naissance :  Nom d’usage : Prénom(s) : Inscrit(e) au concours de :Spécialité (le cas échéant) : | COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUESTéléphone fixe : Téléphone mobile :Adresse électronique : |
| ADRESSE Résidence, bâtiment : N°: Rue :Code postal (avec arrondissement si nécessaire) :Commune de résidence : Pays :  |

Je souhaite passer les épreuves orales en visioconférence.

* 1. À , le **Signature :**

La visioconférence est organisée par le BRECOMEP comme mentionné à l’article 8.2.4 de la brochure d’informations du concours. La brochure est accessible depuis le lien suivant :

<https://www.culture.gouv.fr/nous-connaitre/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels>

Puis sélectionnez la filière et le corps correspondant au concours.

Ce document est également disponible dans l’espace candidat sur l’application d’inscription Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

Le candidat doit faire parvenir ce document selon les modalités prévues dans l’arrêté d’ouverture du concours et la brochure d’informations.